

# Les forêts tunisiennes : situation actuelle et perspectives

par Rafik AINI

## La situation actuelle

La Tunisie couvre 164 000 km<sup>2</sup> dont 25% au nord du pays, 15% au centre et le reste, soit 60%, au sud. La population est de 10 millions d'habitants soit 60,9 hab./km<sup>2</sup>, c'est la plus forte densité au Maghreb, avec 38 % comme population rurale contre 60% dans les années 80.

Après une longue période au cours de laquelle la superficie des forêts a fortement baissé mais lentement, passant d'un peu plus de 1 million d'ha en 1929 à 400 000 ha en 1956, la tendance s'est inversée puisqu'elle est passée à 700 000 ha en 1990, cette tendance s'accentuant encore au cours de la dernière décennie du fait de la politique volontariste de reboisement du Ministère pour dépasser à nouveau un million d'ha actuellement, avec une cadence de réalisation annuelle moyenne de 26 000 ha (plantation forestière et pastorale) contre 11 000 ha la décennie précédente (1980-90).

Le taux de boisement actuel est de 11,75% (sur 10 millions d'ha : superficie totale moins superficie des chotts et du Sahara) contre 7% en 1990, et 4% en 1956. Ce gigantesque effort (4,75% en 10 ans) a nécessité la mobilisation de ressources financières considérables : 469 millions DT<sup>1</sup> sur 10 ans (47 millions DT/an) ce qui représente plus de 1% du PIB du pays, considéré comme le plus fort taux dans la région du Maghreb et parmi les plus forts des pays émergeants.

Le budget de l'Etat alloué au secteur forestier a progressé régulièrement au cours de la décennie précédente, passant de 38 à 51 millions DT constants soit un accroissement annuel moyen de 3,1 % entre 1991 et 2000.

L'espace de compétence de la Direction générale des forêts comprend deux entités distinctes : l'espace forestier et l'espace pastoral, qui, ensemble, couvrent 5,7 millions ha. L'espace forestier, d'une superficie

1 - NDLR : 1 euro = 1,53 dinar tunisien  
au 21 juin 2004.

2 - La quasi totalité des forêts tunisiennes appartiennent à l'Etat ; il y a très peu de forêts privées, ce sont des reboisements le long des côtes créés pour stabiliser des dunes littorales surtout à Bizerte, Nabeul, Sousse et Mahdia.

3 - NDLR : car il ne pleut pas quand les arbres voudraient pousser.

4 - Parcours collectifs : ce sont de vastes étendus situées dans le centre et le sud du pays à vocation pastorale, propriétés privées mais dans l'individuation. Ces terres, à fin de les préserver, ont été soumises au régime forestier et donc ne peuvent être exploitées qu'après autorisation de l'administration forestière.

de 2 millions d'ha, comprend le domaine forestier et les terrains soumis au régime forestier<sup>2</sup>.

## **Les fonctions du secteur forestier**

### **Les produits forestiers**

A l'image de toutes les forêts méditerranéennes où les rendements sont faibles lorsqu'on les compare à ceux des zones tempérées et tropicales<sup>3</sup>, la production ligneuse de la forêt tunisienne est limitée, variant de moins de 1 m<sup>3</sup> à 5 m<sup>3</sup> par ha et par an.

La production locale de bois d'œuvre ne couvre que 2% des besoins du marché intérieur, les importations annuelles de sciages et de bois brut dépassent 600 000 m<sup>3</sup>.

Le bois participe pour 14% à la consommation nationale d'énergie. C'est ainsi que la consommation de bois-énergie avoisine les

4 millions de m<sup>3</sup>, dont 80% fourni par le secteur agricole, le bois d'olivier principalement. Cette consommation se rapproche à un pour cent près de l'offre potentielle durable.

La production de liège, bien qu'elle se soit redressée ces deux dernières campagnes, a fléchi de plus de 15 % depuis les années 1970. Cette baisse confirme le jugement des forestiers qui notent le vieillissement, la dégradation et le mauvais état sanitaire de la suberaie.

La production fourragère est certainement, en termes économiques, une des ressources les plus importantes des forêts. Avec les parcours collectifs<sup>4</sup>, la production totale est estimée à 900 millions d'unités fourragères (UF) ce qui permet de couvrir les besoins de 2,4 millions d'unités zootechniques (UZO), soit un peu plus du tiers de l'effectif total.

Les autres produits forestiers non ligneux sont principalement : l'alfa, le romarin, le myrte, les graines de pin d'Alep et de pin pignon, les câpres, les champignons, la caroube et les escargots. Les recettes tirées des autorisations de récolte de ces produits sont peu importantes. Au niveau des exportations, les résultats sont également limités : en moyenne 18 millions DT par an dont les deux tiers pour l'alfa. Le principal bénéfice tiré de l'exploitation de ces produits réside dans la distribution régulière de revenus aux usagers des forêts et des nappes d'alfa.

Les activités liées à la chasse génèrent des revenus qui varient de 200 000 à plus d'un million DT par an au profit de l'Etat. On compte environ 12 000 chasseurs auxquels s'ajoutent en moyenne 1 200 licences touristiques accordées à des chasseurs étrangers. Le nombre d'animaux abattus est variable selon les années, mais la tendance est à la baisse. Il a été de 1,2 millions au début des années 90 et ne serait plus actuellement que de 300 000 par an.

## **Le développement socio-économique des populations**

Pour beaucoup de familles vivant dans et autour des forêts, les revenus agricoles ne représentent plus que le tiers environ de leurs revenus totaux. Un autre tiers est apporté par la cueillette de produits forestiers non ligneux, et le dernier tiers par les



**Photo 1 :** La pépinière de Ouechtata à Nefza, Beja.

**Photo 2 :** Plantations de tabac dans la région de Jendouba.

salaires provenant des travaux effectués localement ou en ville. Le rôle social des chantiers forestiers est donc important.

Le développement économique de la Tunisie ne se fait pas partout à la même vitesse. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement met en œuvre des programmes spéciaux pour les zones d'ombre, surtout au Nord-Ouest et au Centre-Ouest. Ces programmes devraient permettre de réduire progressivement la pression sur les forêts, car l'expérience a montré que lorsque le niveau de vie des usagers s'améliore suffisamment, les possibilités de trouver avec eux des accords en matière de bonne gestion des massifs sont largement augmentées.

## Conservation des eaux et des sols

Les forêts tunisiennes contribuent activement à la préservation de l'environnement naturel en limitant l'érosion et en régularisant le régime des eaux. Ce phénomène est particulièrement important dans la région du Nord-Ouest considérée comme étant le «château d'eau» de la Tunisie et qui, à ce titre, mérite une attention particulière et de plus en plus stratégique, car l'offre est limitée et la demande ne cesse d'augmenter : croissance démographique, augmentation du niveau de vie, industrialisation, tourisme et intensification de la production agricole. Outre les programmes d'économie d'eau, principalement au niveau de l'irrigation car l'agriculture est le plus gros consommateur d'eau, et le MAERH\* accorde de plus en plus d'importance à la protection des bassins versants afin de ralentir l'envasement des retenues, surtout dans le Nord-Ouest.

## La protection de l'environnement

Le domaine forestier joue un rôle privilégié en matière de protection de l'environnement, du fait de la richesse de sa faune et de sa flore et de la conservation de la biodiversité : 240 espèces végétales rares et 103 espèces très rares, dont 20 espèces endémiques. D'autre part, il y a eu depuis plusieurs années un effort de réintroduction d'espèces en voie d'extinction comme les gazelles, le mouflon et l'autruche.

La Tunisie dispose de onze parcs nationaux, dont trois en cours de création, de vingt réserves naturelles, dont trois également en cours de création, et de quatre réserves de faunes. Ces 35 aires protégées,



gérés par la Direction générale des forêts, ont été installées dans des zones largement peuplées, ce qui entraîne des problèmes de gestion importants car leur protection a souvent entraîné des restrictions importantes dans les droits d'usage. Ces problèmes de gestion sont en général d'autant plus importants que les populations concernées ont été insuffisamment associées au choix des méthodes de protection. Aussi, le projet de gestion des aires protégées, actuellement en cours d'exécution, financé par le Fonds pour l'environnement mondial, a-t-il impliqué les populations concernées dans la définition des plans de gestion, et des leçons très intéressantes en matière de participation des populations pourront certainement être tirées de sa mise en œuvre.

## La récréation

Les principaux étages bioclimatiques méditerranéens (humide, sub-humide, semi-aride, aride) et saharien sont représentés en Tunisie, d'où sa remarquable diversité biologique. Elle renferme une faune riche et variée, d'origine indo-ethiopienne et européenne. Soixante quinze espèces de mammifères, quatre cents d'oiseaux, plus de cinq cent de reptiles, batraciens et poissons, et un nombre impressionnant d'invertébrés. De même, la flore comprend plus de 2500 espèces sur l'ensemble du pays, depuis le sud désertique jusqu'aux forêts humides du nord. Cette richesse naturelle constitue un patrimoine national qu'il nous appartient de gérer et de protéger contre la rudesse du climat méditerranéen et/ou contre la pression humaine.

**Photo 3 :**  
Plantations de pins à Nefza dans la région de Beja.  
On peut observer les dégâts causés sur la croissance des arbres par le pâturage des animaux.

\* Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques



**Photo 4 :**  
Le barrage Barbara à Jendouba dont les eaux sont rejetées dans l'Oued Barbara.

La croissance démographique de la Tunisie a été remarquablement maîtrisée. En ce qui concerne la répartition entre les villes et les campagnes, les projections montrent que le déséquilibre en faveur des urbains se renforce. De 61% en 1994, le taux d'urbanisation est passé à 65% en 2000, et passerait à 71% en 2010. Il faudra donc, d'une part, satisfaire le désir légitime de la population urbaine d'avoir suffisamment d'espaces verts, de forêts de récréation, de parcs nationaux et d'aires protégées. Sachant que si la population rurale passe progressivement de 39 à 29% de la population totale, celle du Nord-Ouest et du Centre-Ouest où est située la majorité des forêts, ne diminuera que de 0,3% par an et qu'elle représentera encore la moitié de la population rurale du pays.

## Perspectives

Les principaux défis à relever par le secteur forestier sont les suivants :

- consolidation des projets de reboisement forestier et pastoral pour atteindre un taux de boisement de 16% fin 2011, avec comme objectifs la production ligneuse et non ligneuse et/ou la protection des eaux et du sol ;

- aménagement et exploitation des forêts et des parcours forestiers de manière à leur permettre de jouer leur rôle de protection des sols et des eaux ; les plans d'aménagement de ces massifs préciseront la manière dont

les populations locales seront impliquées dans leur gestion ;

- amélioration du niveau de vie des populations riveraines des forêts qui aura augmenté plus rapidement que la moyenne nationale grâce à la mise en œuvre de programmes de développement rural intégré dans le cadre d'une gestion durable des massifs forestiers ;

- continuation de l'effort de réintroduction d'espèces disparues ou rares et sensibilisation de la population à la protection de la nature, grâce aux retombées économiques générées par le développement de l'écotourisme ;

- intensification d'aménagement de forêts de récréation et création d'espaces verts pour les agglomérations urbaines, et préservation et valorisation d'espaces naturels et forestiers remarquables à des fins touristiques.

Pour cela, une stratégie nationale décentrale (2002-2011) de développement forestier et pastoral a été mise en place avec l'objectif principal d'atteindre un taux de boisement de 16% pour un montant global de 909 millions DT, dont :

- 58% pour le reboisement forestier et l'amélioration pastorale ;

- 22% pour l'intégration des populations ;
- 10% pour la protection de l'environnement et la lutte contre les incendies ;

- 10% pour la lutte contre l'ensablement.

Si on rajoute la stratégie de conservation des eaux et du sol (545 millions DT), le montant total pour la conservation des ressources naturelles (mise à part la mobilisation des eaux) serait de 1454 millions DT soit plus de 3,5 % du PIB du pays.

## Erosion des bassins versants

La Tunisie a beaucoup investi pour la mobilisation des eaux, dont la valeur économique augmente avec le temps. L'envasement des barrages est d'autant plus rapide que l'érosion des terres dans les bassins versants est importante. Dans le domaine forestier, la lutte contre l'érosion passe par une amélioration du couvert forestier et sylvopastoral, tandis que sur les terrains privés et collectifs, elle passe par un développement agricole mettant l'accent sur l'arboriculture, les cultures fourragères et les techniques douces de lutte contre l'érosion.

Le rôle de protection apparaît comme étant la fonction majeure que doit jouer l'espace forestier.

## Le développement socio-économique des populations riveraines

Le développement socio-économique des populations riveraines est placé en seconde priorité, quoique pratiquement à égalité avec la conservation des eaux et des sols. Le Gouvernement attache, en effet, une grande importance au développement des zones forestières du Nord-Ouest et du Centre-Ouest. Il y aurait donc lieu de mettre en œuvre des programmes de développement rural intégré afin d'améliorer leurs conditions de vie et de leur donner des alternatives à la surexploitation des espaces forestiers et pastoraux.

### La production

La production de produits ligneux et non ligneux en vue d'alimenter les filières professionnelles ne vient qu'en troisième priorité de l'espace forestier.

## Un exemple de projets d'intégration de la population : l'écotourisme

Les trois conditions de base de l'écotourisme sont :

Primo. L'existence de ressources économiques de paysage (forestier) et de nature, ainsi que de la culture rurale traditionnelle liée au paysage forestier, mise en valeur par une capacité d'hébergement chez l'habitant et un réseau de sentiers de randonnée aménagés pour la promenade et la découverte de la nature.

Secundo. La réalisation de l'objectif de protection des forêts grâce à une meilleure prise de conscience de sa valeur et de son intérêt de la part des habitants usagers, notamment dans le Nord-Ouest.

Tertio. La participation effective des habitants, principalement la capacité et les moyens de développer l'hébergement et la restauration, et la volonté de gérer ou de participer à ce type de projet.

Le point de vue adopté ici est un tourisme de très faible capacité qui ne nécessite pas des investissements en équipements anti-pollution pour augmenter la capacité écologique du milieu. Le projet écotouristique type dans le milieu forestier qui fait l'objet

de cette étude est l'aménagement d'un circuit de randonnée, l'accompagnement par un guide, l'hébergement, la restauration, la gestion des petites infrastructures d'accueil par les habitants, l'offre de produits du terroir et du savoir-faire local. Les problèmes posés sont ceux de la pauvreté des populations concernées, le manque de sensibilisation ou de formation aux possibilités d'écotourisme et de gestion de projet, la communication entre la population et les visiteurs.

La nature des sites possibles est la suivante :

- paysage forestier ou de plan d'eau ;
- site géologique, minier, écologique (flore, faune), archéologique, historique, culturel, hydrothermal, cynégétique, de promenade, de randonnée, d'escalade, d'un savoir-faire local etc.
- écomusée.

## Conclusion

La Tunisie, le plus petit pays d'Afrique du Nord, compte parmi les pays à faible couvert forestier d'après la classification de la FAO avec plus de 1 million d'ha de forêts, 4 millions d'ha de parcours collectifs et 700 mille ha de nappes alfatières, soit un total de 5,7 millions d'ha de terrains forestiers et pastoraux avec un taux de boisement de 11,75%, alors que dans les pays situés au nord de la Méditerranée, ce taux dépasse les 20%.

**Photo 5 (ci-dessous) :**  
Sensibilisation  
et information  
de la population locale.



Rafik AINI  
Ingénieur en chef  
du GREF  
Sous-directeur  
du reboisement forestier et pastoral  
Ministère chargé de l'agriculture  
Direction des forêts  
30 Rue Alain-Savary  
1002 Tunis  
Tunisie  
Tel : 00-216-1-891-141  
Fax. 00-216-1-801-922

L'importance des forêts méditerranéennes vient plus de leurs fonctions environnementales et sociales que du bois qu'elles procurent. Elle procure aussi des avantages indirectes inestimables : protection des bassins versants et lutte contre la dégradation des sols, préservation de la diversité biologique, atténuation des changements climatiques, outre la valeur esthétique du cadre naturel, l'usage récréatif et le tourisme.

La Tunisie, a intégré les spécificités de la forêt méditerranéenne ci-dessus énumérées

dans sa nouvelle stratégie décennale de développement forestier et pastoral 2002-2011, et comme la forêt tunisienne est fortement peuplée (90 hab/km<sup>2</sup>), la stratégie a pris en compte ce facteur en donnant une place importante au développement socio-économiques des populations qui vivent dans ou à la lisière de la forêt.

**R.A.**

## Résumé

La forêt joue un rôle très important dans la vie des populations méditerranéennes, et c'est encore plus vrai concernant la population nord africaine et particulièrement tunisienne. Sans parler de son importance économique et sociale. Le présent article présente :

- une situation actuelle du secteur forestier en Tunisie en brassant les réalisations de la première stratégie de reboisement 1990-2001, le taux de boisement actuel qui est de 11,75% et du budget alloué au secteur ;
- les fonctions du secteur forestier à savoir la production, la protection de l'environnement, la conservation des eaux et du sol, le développement socioéconomique des populations et la récréation, ainsi que la définition du rôle de chacune de ces fonctions ;
- les perspectives de la politique forestière tunisienne avec présentation des principaux défis de la nouvelle stratégie de développement forestier 2002-2011.

## Summary

### Tunisian forests : present state and future perspectives

Forests play a vital role in the lives of those inhabiting the Mediterranean Rim. This is especially so in North Africa, particularly for the Tunisian population for whom the social and economic importance of the woodlands must not be overlooked. This article presents :

- the current state of the forestry industry in Tunisia, taking into account the achievements of the first reforestation programme of 1990-2001, the present extent of woodlands, now 11.75%, and funding for this sector ;
- the functions of the forestry sector : production, environmental protection, water and soil conservation, socio-economic development for the resident population, recreational use, along with a definition of the role of each of these functions ;
- the perspectives of Tunisian forestry policy, with a presentation of the main challenges facing woodland development strategy for the period 2002-2011.

## Riassunto

### Le foreste tunisine : situazione attuale e prospettive

La foresta tiene una parte importantissima nella vita delle popolazioni mediterranee, e questo è ancora più vero tocando la popolazione nord africana e particolarmente tunisina. Senza parlare della sua importanza economica e sociale. Questo articolo presenta :

- una situazione attuale del settore forestale in Tunisia mescolando le realizzazione della prima strategia di rimboschimento 1990-2001, il tasso d'imboschimento attuale che è di 11,75 % e il bilancio assegnato al settore;
- le funzioni del settore forestale cioè la produzione, la protezione dell'ambiente, la conservazione delle acque e del suolo, lo sviluppo socioeconomico delle popolazioni e lo svago, e anche la definizione della parte di ognuna di queste funzioni ;
- le prospettive della politica forestale tunisina con presentazione delle principali sfide della nuova strategia di sviluppo forestale 2002-2011.